

DÉNOMINATION DES VOIES ET ESPACES PUBLICS

Commission du 14 MARS 2016

14h00 - Salle Teillet (Hôtel de ville)

1- ZAC de la MARRONNIERE : ilôts 1, 2 et 3 « O fil de l'o »

Contexte :

La ZAC de la Marronnière est une opération d'habitat de type éco quartier dont l'aménagement est concédé par la ville à la SEM ORYON.

Le périmètre global de la ZAC est de 200 ha et une première tranche opérationnelle de 20 hectares est en cours d'aménagement dans la continuité du lotissement et du hameau de La Marronnière.



- Le principe d'aménagement retenu et validé par la ville est un découpage de la 1ère tranche en 14 îlots :
 - ✓ Un premier îlot « Les fruits à croquer » (29 logements) est en cours d'achèvement;
 - ✓ Les îlots 1, 2 et 3 « O fil de l'O » (30 lots) sont en cours de viabilisation

- La philosophie d'aménagement retenue est d'avoir une thématique spécifique par îlot permettant de les identifier :
 - ✓ Ilot « Les fruits à croquer »
 - ✓ Ilot « O fil de l'Eau » lié à la présence de l'eau sur site (ruisseau de La Marronnière et ancienne grotte)

Propositions :

En lien avec la thématique aquatique le promoteur propose des noms de végétaux, mammifères, insectes, poissons et amphibiens présents sur les sites de la Marronnière et de la Riallée. La liste proposée est issue d'une étude de biodiversité menée par l'IUT de la Roche-sur-Yon sur ces 2 sites en 2007/2008.

❖ Cf document explicatif des espèces en annexe

O FIL DE L'O – propositions de noms

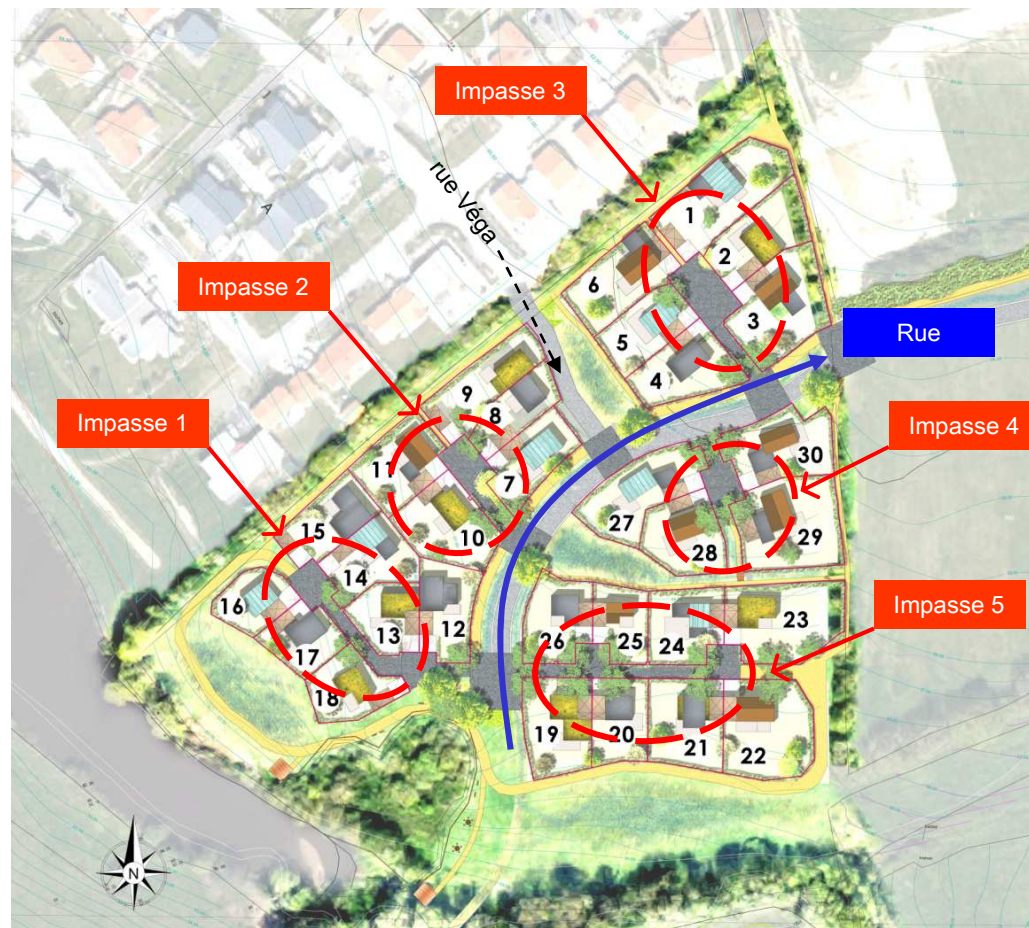
5 impasses + 1 rue

Flore aquatique

Saule
Aulne
Iris
Roseaux
Circée
Sureau
Dorine

Faune aquatique

Genette (mammifère)
Loutre (mammifère)
L'agrion (libellule)
La Cordulie (libellule)
Chevaine (poisson)
Gardon (poisson)
Perche (poisson)
Salamandre (batracien)
Triton (batracien)
Grenouille verte (batracien)
Rainette (batracien)
Milan noir (oiseau)



2- Lieu de dénomination pour l'Association Nationale de l'Ordre National du Mérite

Contexte :

Afin d'instaurer dans le temps une valorisation de leur association, les membres sollicitent la dénomination d'un espace public qui ferait l'objet de cérémonies récurrentes.

Depuis cette requête Mme Bouet a transmis une demande similaire de l'Association des Membres de la Légion d' Honneur.

Lors de sa réunion le 12 novembre 2015 la commission a souhaité un déplacement sur l'espace pressenti, l'esplanade bd Branly, avant de se prononcer.

Visite terrain le 05/01/2016 :

Le mardi 05/01/2016, Mme F.Bouet, Mr P.Porté, Mr A.Golding (chargé de mission ANRU Leclerc) et Mme S.Cauvel se sont rendus sur place afin d'appréhender la pertinence du lieu, au regard des besoins des associations demandeuses.



Constats de visite

- Espace réduit
- Espace peu sécurisé
- Espace difficilement accessible

➤ **Lieu non approprié à la dénomination**

Nouvelles propositions

- ❑ La visite du 05/01/2016 a permis d'identifier **un espace au cœur du square Jean Moulin** à proximité de l'esplanade initialement envisagée



- ✓ Espace visible, sécurisé pour les regroupements, facilement accessible avec aire de stationnement à proximité.
- ✓ Identification du lieu « Espace des Ordres Nationaux » réalisable

- ❑ **Sur demande de l'association des membres de la légion d'honneur**

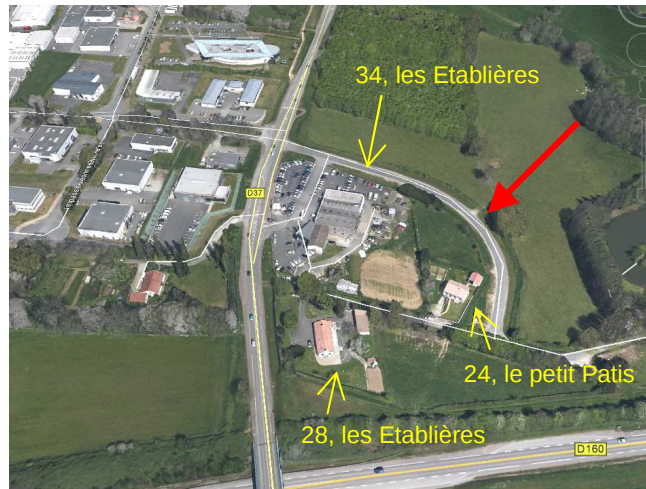


- ❑ **Report de la dénomination au profit d'un futur projet urbain à échéance inconnue**

3 – DENOMINATION DE 2 VOIES

1) **Route de Dompierre**, voie perpendiculaire à la D37, prolongement de la Charles Bourseul

Contexte : demande de la commission dénomination du 12/11/2015



Propositions

- Rue du petit Patis

Obs : il existe « le grand Patis » (l'annexe, route de château fromage) et le « Patis » (vers route de la Limouzinière) quartier du Bourg-sous- La Roche

- Rue Auguste Piccard

Obs : Inventeur suisse du Bathyscaphe (engin d'exploration sous-marine), en lien avec les noms des 1ers inventeurs et explorateurs qui alimentent la zone Bell

- Rue Antonio Meucci

Obs : inventeur italien du téléphone avant G.Bell, dans la continuité des 2 autres inventeurs du téléphone dénommés dans la zone (G.Bell et C.Bourseul)

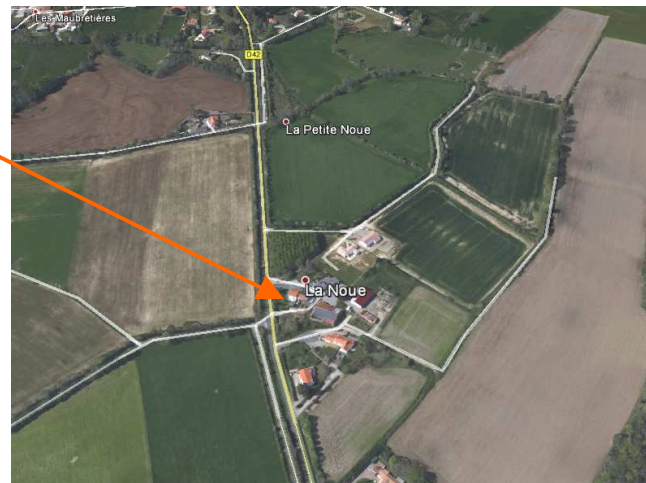
❖ Cf biographies en annexe

2) Lotissement de la Noue

Lotissement situé au sein du hameau de la Noue de St André, route de Venansault.

Opération de 14 lots individuels.

Impasse à dénommer
en cours de construction



Proposition

- Impasse de la Noe

↳ *Origine étymologique de « la Noue » : terre grasse et humide servant de pâturage*

Obs.: dénomination la Noue déjà attribuée quartiers du Bourg-sous-La Roche et Flâneries



4- Réflexion sur les lieux en hommage à Monsieur M.Guintard, Monsieur G. Marceteau et Monsieur P. Caillaud

4.1 Monsieur Marcel GUINTARD

Contexte

Demande formulée par la fille de Mr Guintard, relayée à la commission par le cabinet du Maire le 04/12/2015.
La commission du 12/11/2015 a validé l'attribution d'un espace à cet ancien élu à la ville de 1977 à 1995.

→ Rappel des propositions de la commission du 12/11/2015

▪ Square quartier du Val d' Amboise



▪ Report sur un futur projet urbain : voirie au sein du quartier de la Brossardière qui pourrait contenir des noms de personnalités yonnaises aujourd'hui non honorées ?

4.2 Monsieur Gaston MARCETEAU

Contexte

Demande formulée par Mr Philippe PORTE à la commission dénomination du 12/11/2015, en hommage à cet ancien résistant vendéen de la 2^{ème} guerre mondiale

- Report sur un futur projet urbain : voirie au sein du quartier de la Brossardière ?

4.3 Monsieur Paul CAILLAUD

Contexte

Demande formulée par Mr Philippe PORTE à la commission dénomination du 12/11/2015 pour cet ancien maire de la ville, en remplacement de l'actuelle esplanade située aux Oudairies

- Faut-il renommer l'esplanade ?



- Proposition : Intersection bvd L. Blanc et rue Manuel



4- Présentation des nouvelles demandes de dénomination

4.1 Pôle Emploi

Contexte : demande mail du 15/01/2015

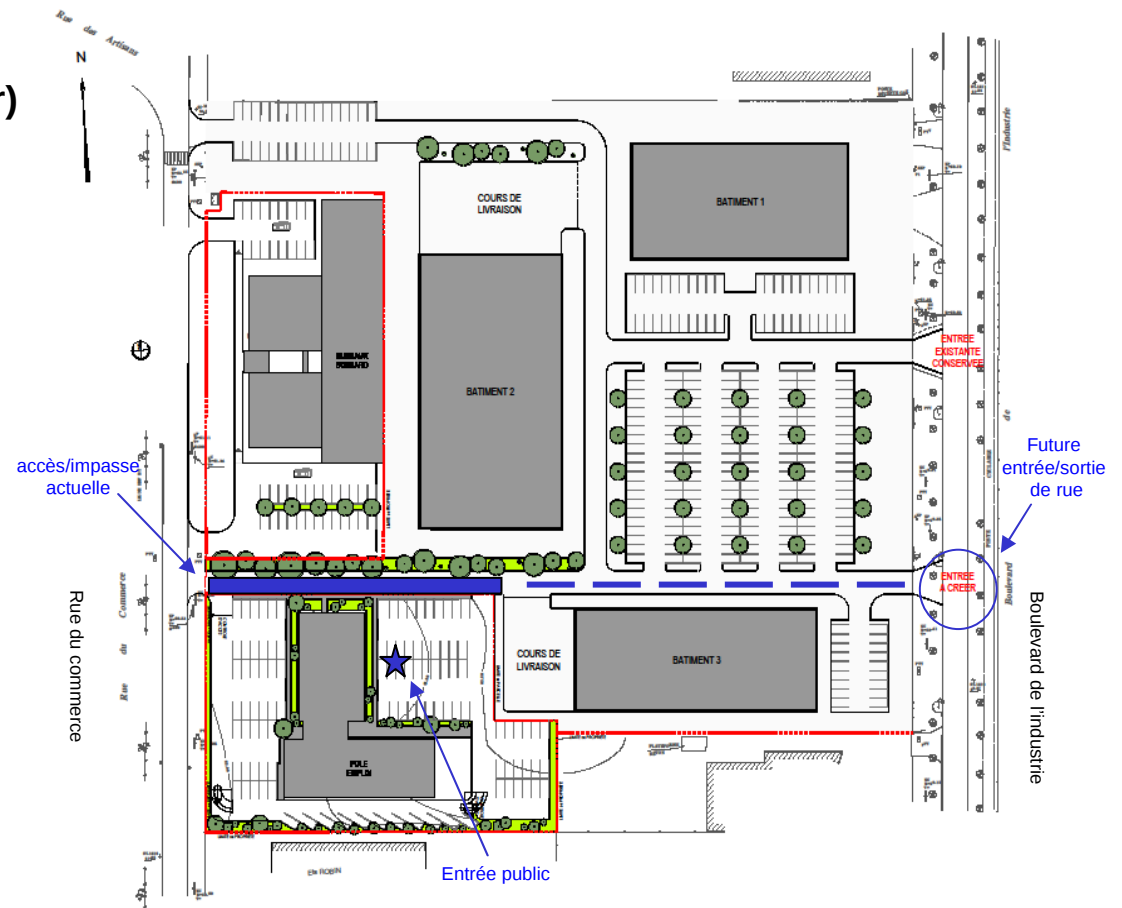
Dans le cadre de son extension, l' accès public de l'agence Pôle Emploi a été modifiée depuis avril 2015 ; il se fait par le biais d'une impasse créée depuis la rue du commerce, menant également au parking public de l'agence. L' adresse actuelle, rue du commerce, est devenue celle de la Direction Territoriale.

Afin de créer une adresse cohérente par rapport à l'accès public et dans l'optique de la transformation de l'impasse actuelle en une rue débouchant sur le boulevard de l'industrie (à échéance de 1 ou 2 ans), Pôle Emploi souhaite la dénomination de cette impasse.



Propositions de noms (via promoteur)

- Rue de l'avenir
- Rue du soleil
- Rue de l'espoir
- Rue de l'emploi
- Rue des initiatives
- Rue de la création
- Rue de l'espérance
- Rue des projets
- Rue de la liaison



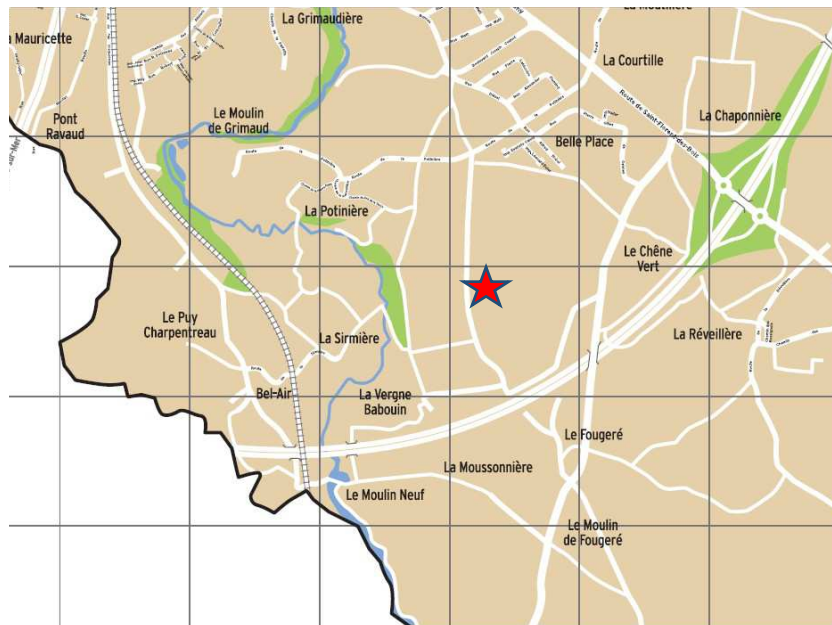
4.2 RTE – Réseau de Transport d'Electricité

Contexte : demande mail du 10/02/2016

Située à proximité de la zone d'activité Belle Place, près de la Route de St Florent des Bois, l'entreprise n'a pas d'adresse postale.

Par défaut elle indique la « Route de la vergne Babouin » mais de nombreux transporteurs s'égarent.
Certains documents l'identifie sur « chemin Rural de Fougeré au bourg »

❖ Brochure de présentation de l'entreprise en annexe



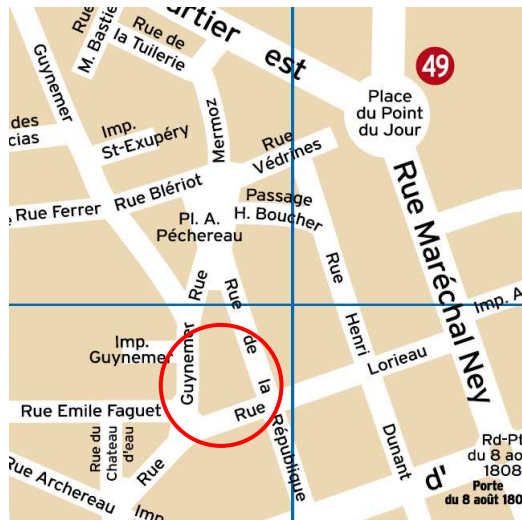
Route de la Vergne babouin

4.3 Habitants du quartier Pentagone/Sacré Coeur

Contexte : demande issue d'une réunion d'enveloppe de quartier en décembre 2015

Un habitant du quartier, également membre du conseil citoyens, souhaite que la placette située rue Guynemer, à l'angle de la rue Lorieau soit dénommée.

Il propose « Place du Four à chaux », en lien avec l'histoire locale



4.4 Association les Voisins Terre Pelle

Contexte : demande mail du 10/03/2016

La ZAC de la Marronnière intègre un programme d'habitat groupé participatif sous un format associatif appelé « Les Voisins Terre Pelle ».

A mi chemin entre l'habitat individuel et les logements collectifs = Des espaces privés (logement + terrasses) et des espaces collectifs, L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement.

Le programme immobilier sera réparti comme suit :

- ✓ 8 foyers en mixités sociale et inter générationnelle
- ✓ 2 ilots de construction groupée et des espaces bâti mutualisés
- ✓ 3500 m² de terrain
- ✓ 680 m² de surfaces privatives
- ✓ surface bâtie collective « habitable » : 96 m²
- ✓ surface bâtie collective « technique » : 30 m²
- ✓ surface bâtie collective stockage : 160 m²

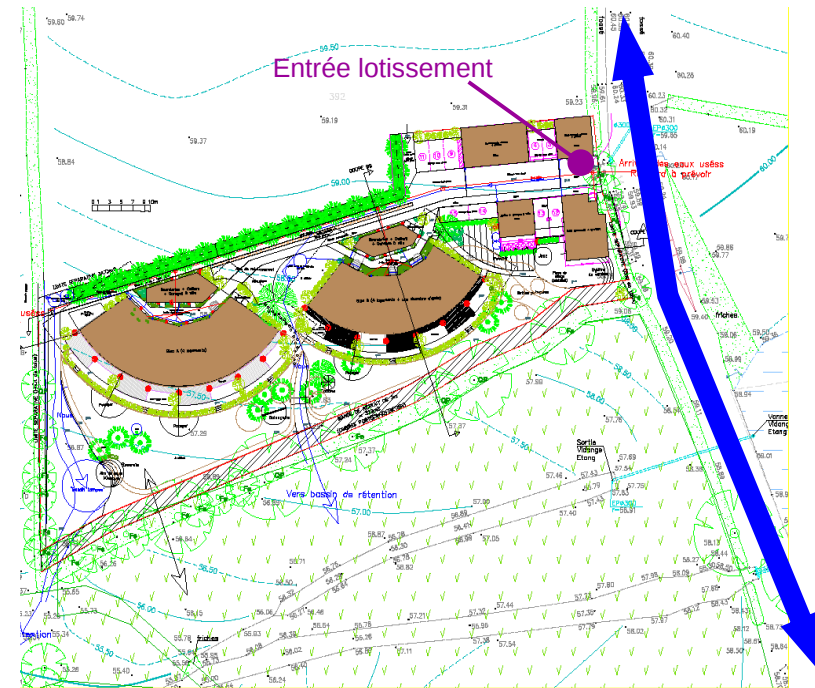
L' accès à cet ilot se fera par une voie parallèle à la D88 depuis la route de la maronnière jusqu'au lieu dit « La Noue du Bourg ».

L'association sollicite la commission pour dénommer cette voie afin de se voir attribuer une adresse postale commune.

Fourche de séparation rue de la maronnière et D88



Vers rue de la Maronnière



Vers lieu-dit La Noue du Bourg

Proposition

- route de la Noue du Bourg

Observation :

cette dénomination sera aussi utilisée pour l'adressage à venir, des habitations du lieu-dit éponyme

5 – POINTS DIVERS

5.1 Les « célébrités » et « figures » yonnaises

Réflexion sur la thématique pour le futur lotissement de la Brossardière

5.2 Chemin de la Malboire ou Malboyre

Retour de Mme Gillaizeau sur le sondage effectué auprès des administrés locaux
(sur proposition de la commission du 12/11/2015)

**Nous vous remercions de votre attention
et de votre présence**